



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



**Samedi 28 septembre 2024
A Balma (31)**



#1jeune1solution



ma**compta**.fr

Assemblée Générale

Ordre du jour

- 09H30** **Pointage des délégués**
- 10H00** **Adoption du PV de l'AG du 11/11/2023**
- Allocution de la Présidente de la ligue**
- Rapport d'activité** (vote à main levée)
- Rapport financier 2023/2024** (vote à main levée)
- 10H45** **Présentation de la liste des candidats et élection du Conseil de Ligue 2024/2028** (vote à bulletins secrets)
- Présentation des résultats sportifs 2023/2024**
- Remise des récompenses**
- Annonce résultat de l'élection et allocution de la tête de liste élue**
- Présentation et vote du budget prévisionnel 2024/2025**
- 12H00** **Election des représentants aux AG Fédérales (titulaires et suppléants)**
- Election des commissaires-vérificateurs aux comptes**
- 12H30** **Questions diverses**
- 13H00** **Clôture de l'Assemblée Générale – Apéritif déjeunatoire**

L'AG sera suivie d'un apéritif déjeunatoire et d'un atelier dédié au modèle économique des clubs (sous réserve qu'il y ait suffisamment d'inscrits). Pour vous inscrire à l'un ou à l'autre, ou aux deux, veuillez cliquer sur le lien ci-dessous.

APERITIF DEJEUNATOIRE OFFERT

Pour s'inscrire en ligne :

<https://framadate.org/xMaLNi9jwMo7RCoC>

(saisir votre nom dans l'encart réservé, placer le curseur de la souris sur le point d'interrogation pour choisir l'option dans chaque colonne et cliquer ensuite sur le bouton "enregistrer").

Le mot de la Présidente



Bienvenue à tous pour cette assemblée générale 2023/2024 qui vient clore une Olympiade de tous les records.

Qui aurait pu penser que la petite Occitanie, râleuse, bagarreuse, pourrait devenir en quelques années The place to be !

Nous rencontrons des difficultés à organiser des événements d'envergure... Nous organisons aujourd'hui des événements nationaux incontournables et demain quoi ? La WTT frappe à notre porte.

Nous avons peine à retrouver un niveau sportif représentatif... Nous comptons aujourd'hui des équipes de PRO qui tiennent leurs positions, des équipes de Nationales qui confirment dans le temps, des athlètes qui portent les couleurs de l'Occitanie au-delà des frontières.

Nous ne savions pas communiquer, recruter... Nous dépassons aujourd'hui les millions de vues sur les réseaux sociaux, nous portons nos valeurs et celles de notre discipline au-delà des pongistes occitans.

Notre structure était désorganisée à la sortie de la fusion... Notre fonctionnement est aujourd'hui dupliqué par les autres ligues à la demande de la Fédération. Pourquoi ? Car nous faisons autant voire plus, avec moins.

Alors bon, vous allez dire que tout ça cache encore beaucoup de problèmes. Que cela ne répond pas aux problèmes plus terre à terre des clubs et vous aurez raison.

Oui c'est vrai, nos clubs urbains peinent à avoir de nouveaux créneaux pour accueillir face à la demande grandissante et les clubs ruraux n'ont pas de solution pour diminuer les kms qui les séparent de leurs potentiels adhérents malgré les efforts de certains de créer des antennes.

Notre organisation sportive régionale est encore en mouvement, elle est critiquable bien sûr. On s'ajuste, on réfléchit, on écoute.

Nous manquons d'arbitres et de formateurs, cette fonction est trop peu valorisée en interne auprès de nos joueurs, de nos dirigeants. Nous devons changer l'image de l'arbitre de demain.

Je ne pourrai pas ici citer tous les problèmes que vous rencontrez. Je pense qu'il est plus important que l'on puisse ensemble se réjouir du chemin parcouru par nous tous. De se réjouir des actions portées par nos clubs, par nos comités qui prennent du sens, qui bénéficient à tous. Se réjouir d'avoir pu vivre les jeux, d'avoir pu accompagner, tous à notre échelle Félix, Alexis et même Simon et se rappeler que si aujourd'hui on est solidaires de leurs victoires, de nos victoires communes, nous devons également garder cette même solidarité dans les moments difficiles. Les intérêts personnels ne peuvent plus empêcher le ping d'avancer. Oui, vous êtes adversaires à la table, mais en dehors, que l'on soit joueur, arbitre, dirigeant, bénévole, nos actions doivent aller dans le sens du développement du Ping.

Je finirai en remerciant évidemment toute l'équipe, les dirigeants de la ligue élus ou membres de commissions, qui œuvrent au quotidien ainsi que toute l'équipe salariée pour son dynamisme et son engagement pour le ping sur notre territoire.

Marion VAYRE
Présidente de la Ligue Occitanie de Tennis de Table

Rapport d'activité

Saison 2023/2024



Cette saison 2023/2024 a été riche pour notre ligue, tant au niveau statistique des licenciés qu'au niveau organisationnel, sportif et événementiel.

Pour la première fois, l'Occitanie atteint et dépasse le nombre de 10000 licenciés « loisirs » et « compétitions » cumulés (10193) et toutes licences confondues (« événementielle », « liberté » et « découverte »), les 11000 licenciés sont largement dépassés.

Le nombre de clubs affiliés, quant à lui, se stabilise (171 contre 172 en 2022/2023).

L'organisation et la structuration de la ligue a permis de terminer l'olympiade avec un fonctionnement plus optimal chacun ayant trouvé sa place dans son domaine. Pour rappel, les différentes missions sont réparties entre :

- Paul MARTINEZ, Directeur
- Thérèse COMBANIÈRE, Administration / Comptabilité
- Nathalie FORTUNY, Parcours Performance Régional
- Emmanuel BOLL, Formation
- Guillaume JEAN, Handisport Haut-Niveau
- Florian MAILLARD, Pôle Espoir
- Simon VAN HAUTE, Communication
- Et Anthony SADLAN, Événementiel / Pôle sportif

L'équipe des salariés est renforcée avec l'arrivée dès cette rentrée d'un alternant (Adria POMMIER) en communication et organisations qui vient épauler Simon et Anthony. Et Florian s'est vu attribuer de nouvelles missions de développement pour donner suite à la refonte du Parcours Performance Régional.

Au niveau du système d'information fédéral, la version 2 de GIRPE plus adaptée à SPID2 devrait être mise en production dès la 2^{ème} phase.

A noter que la FFTT a mis en place une nouvelle fonctionnalité pour répertorier les emplois dans les ligues, comités et clubs. Nous vous invitons à renseigner ces informations si votre structure est concernée (menu « Administratif » pour l'espace MONCLUB et menu « Organisme » pour SPID - onglet emplois dans la fiche de la structure).

L'apparition de la licence « Dirigeant » permet à la FFTT de distinguer les dirigeants « président », « secrétaire » et « trésorier » des clubs et parmi eux, ceux qui n'auront participé à aucune compétition durant la saison, bénéficieront d'une réduction de 12 € sur la quote-part fédérale (rétrocédés en fin de saison). Nous rappelons que cette licence permet la compétition.

A cela, s'ajoute également la mise en place dès cette saison de demande d'inscription ou de renouvellement en ligne via le site <https://carte.fft.com/> pour faciliter la saisie des dirigeants des clubs. La FFTT a communiqué à ce sujet dans sa newsletter et vous pouvez retrouver ces informations sur son site Internet.

Un autre changement et pas des moindres est également à noter. Nous avons fait le choix de changer d'établissement bancaire pour des raisons économique et pratique, les nouvelles

coordonnées bancaires sont communiquées au bas de nos documents comptables. Merci de faire désormais vos virements sur le compte du Crédit Mutuel.

En corollaire, nous avons mis en place un nouveau service de paiement en ligne par CB pour les clubs. Le centre de paiement de la ligue est disponible à l'URL : <https://www.payasso.fr/lott/paiement>

N'hésitez pas à l'utiliser si votre club dispose d'une carte CB.

La marque Pongistic continue de se faire un nom dans la communauté pongiste avec une communication omniprésente sur les grands événements avec ses joueurs ambassadeurs (circuit WTT notamment) mais aussi plus près des clubs et licenciés sous la forme de partenariats, challenges, diffusion de contenus...

Pongistic a couvert les Championnats de France Seniors qui se sont déroulés cette année fin mars à Montpellier et a explosé ses records d'audience sur les réseaux sociaux. L'équipe de communication bénéficie de beaucoup de retours positifs autant sur la couverture des France Seniors et Jeunes mais également sur les compétitions labellisées (Open Détection, Open d'Espalion, Open des clubs partenaires...).

Dès ce mois-ci, elle lancera officiellement les campagnes de vente des produits Pongistic (balles, textiles...). Les ventes de produits sont encore à la marge mais la stratégie pour la nouvelle olympiade se veut plus ambitieuse avec notamment une offre de services auprès des clubs et des comités. Simon vous en fera le détail.

Cette stratégie basée sur une communication accrue nous permet aujourd'hui d'être la ligue de tennis de table la plus présente sur les réseaux sociaux et le deuxième sport d'Occitanie.

Pour revenir sur les Championnats de France Seniors, nous remercierons encore l'Alliance Nîmes-Montpellier, la FFTT, tous les bénévoles et salariés qui ont fait de cet évènement une réussite en permettant aux Occitans (et aux autres) de voir s'affronter les meilleurs joueurs et joueuses français sur notre territoire.

Nous avons aussi organisé le colloque des dirigeants fin avril qui a rassemblé une soixantaine de participants au CCAS de St Cyprien en présence du Président de la FFTT, Gilles ERB, de Malory LASNIER et Eric FOURNIÉ du pôle fédéral d'accompagnement des territoires.

Ce colloque a été un moment de réflexion et de convivialité autour de thèmes choisis avec des intervenants de qualité, nous mettons une synthèse à disposition des personnes qui le souhaitent.

Les résultats sportifs sont riches et exceptionnels cette saison, Jeux Olympiques obligent ! ils vous seront présentés en vidéo.

Enfin, nous remercierons tous les membres sortants du Conseil de ligue de la précédente olympiade pour leur investissement pendant ces 4 dernières années. Certains repartent et c'est notamment le cas de notre présidente, Marion VAYRE qui conduit une liste de 20 candidats pour la nouvelle olympiade. Gageons qu'elle saura fédérer une équipe dynamique autour d'un projet qu'elle vous exposera.

Gilles BALDASSARI
Secrétaire Général

Quelques chiffres

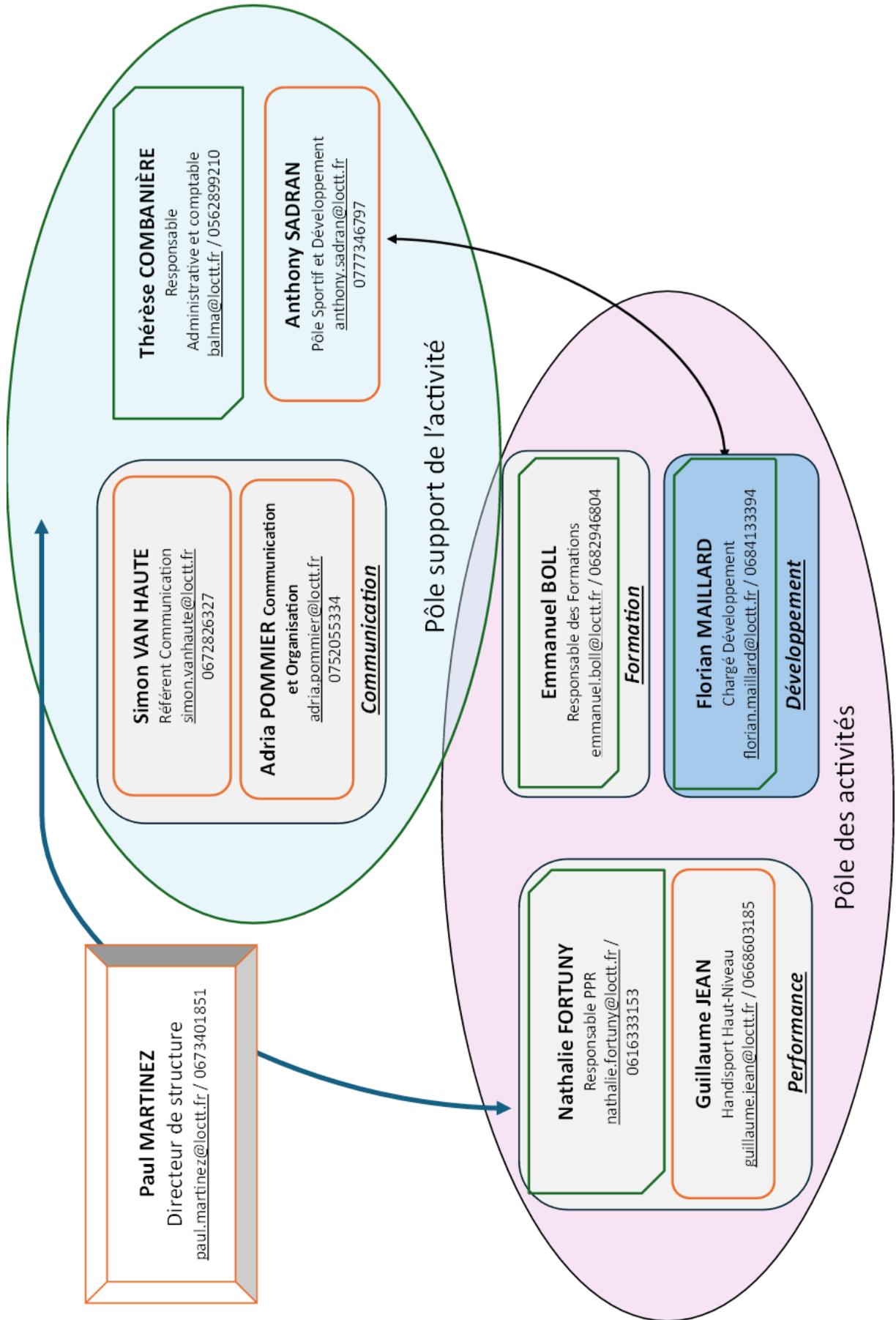
LICENCES LOISIRS AU 30/06/2024												
	2020	2021	2022	2023	2024	Variation 4 ans		Variation 2 ans		Variation 1 an		
ARIEGE	104	64	93	99	89	-15	↓ -14,42%	-4	↓ -4,30%	-10	↓ -10,10%	
AUDE	191	69	135	166	197	6	↑ 3,14%	62	↑ 45,93%	31	↑ 18,67%	
AVEYRON	168	99	121	160	194	26	↑ 15,48%	73	↑ 60,33%	34	↑ 21,25%	
GARD	570	255	531	563	630	60	↑ 10,53%	99	↑ 18,64%	67	↑ 11,90%	
HAUTE GARONNE	996	504	865	992	1091	95	↑ 9,54%	226	↑ 26,13%	99	↑ 9,98%	
GERS	188	150	196	203	203	15	↑ 7,98%	7	↑ 3,57%	0	↓ 0,00%	
HERAULT	741	276	874	933	874	133	↑ 17,95%	0	↓ 0,00%	-59	↓ -6,32%	
LOT	136	99	151	176	164	28	↑ 20,59%	13	↑ 8,61%	-12	↓ -6,82%	
LOZERE	84	37	89	120	65	-19	↓ -22,62%	-24	↓ -26,97%	-55	↓ -45,83%	
HAUTES PYRENEES	107	57	84	118	143	36	↑ 33,64%	59	↑ 70,24%	25	↑ 21,19%	
PYRENEES-ORIENTALES	321	225	320	317	236	-85	↓ -26,48%	-84	↓ -26,25%	-81	↓ -25,55%	
TARN	294	231	353	451	456	162	↑ 55,10%	103	↑ 29,18%	5	↑ 1,11%	
TARN ET GARONNE	117	96	170	202	216	99	↑ 84,62%	46	↑ 27,06%	14	↑ 6,93%	
Total	4017	2162	3982	4500	4558	541	↑ 13,47%	576	↑ 14,47%	58	↑ 1,29%	

LICENCES COMPETITIONS AU 30/06/2024												
	2020	2021	2022	2023	2024	Variation 4 ans		Variation 2 ans		Variation 1 an		
ARIEGE	137	96	108	134	140	3	↑ 2,19%	32	↑ 29,63%	6	↑ 4,48%	
AUDE	231	186	186	208	227	-4	↓ -1,73%	41	↑ 22,04%	19	↑ 9,13%	
AVEYRON	284	244	246	280	284	0	↓ 0,00%	38	↑ 15,45%	4	↑ 1,43%	
GARD	668	565	654	715	755	87	↑ 13,02%	101	↑ 15,44%	40	↑ 5,59%	
HAUTE GARONNE	1186	851	1084	1192	1247	61	↑ 5,14%	163	↑ 15,04%	55	↑ 4,61%	
GERS	343	220	278	291	271	-72	↓ -20,99%	-7	↓ -2,52%	-20	↓ -6,87%	
HERAULT	971	715	785	962	1059	88	↑ 9,06%	274	↑ 34,90%	97	↑ 10,08%	
LOT	207	160	186	232	227	20	↑ 9,66%	41	↑ 22,04%	-5	↓ -2,16%	
LOZERE	187	125	130	144	99	-88	↓ -47,06%	-31	↓ -23,85%	-45	↓ -31,25%	
HAUTES PYRENEES	183	146	153	156	163	-20	↓ -10,93%	10	↑ 6,54%	7	↑ 4,49%	
PYRENEES-ORIENTALES	413	340	323	354	383	-30	↓ -7,26%	60	↑ 18,58%	29	↑ 8,19%	
TARN	382	297	342	385	389	7	↑ 1,83%	47	↑ 13,74%	4	↑ 1,04%	
TARN ET GARONNE	400	277	344	389	391	-9	↓ -2,25%	47	↑ 13,66%	2	↑ 0,51%	
Total	5592	4222	4819	5442	5635	43	↑ 0,77%	816	↑ 16,93%	193	↑ 3,55%	

LICENCES LOISIRS ET COMPETITIONS AU 30/06/2024												
	2020	2021	2022	2023	2024	Variation 4 ans		Variation 2 ans		Variation 1 an		
ARIEGE	241	160	201	233	229	-12	↓ -5,24%	28	↑ 17,50%	-4	↓ -1,72%	
AUDE	422	255	321	374	424	2	↑ 0,47%	103	↑ 40,39%	50	↑ 13,37%	
AVEYRON	452	343	367	440	478	26	↑ 5,44%	111	↑ 32,36%	38	↑ 8,64%	
GARD	1238	820	1185	1278	1385	147	↑ 10,61%	200	↑ 24,39%	107	↑ 8,37%	
HAUTE GARONNE	2182	1355	1949	2184	2338	156	↑ 6,67%	389	↑ 28,71%	154	↑ 7,05%	
GERS	531	370	474	494	474	-57	↓ -12,03%	0	↓ 0,00%	-20	↓ -4,05%	
HERAULT	1712	991	1659	1895	1933	221	↑ 11,43%	274	↑ 27,65%	38	↑ 2,01%	
LOT	343	259	337	408	391	48	↑ 12,28%	54	↑ 20,85%	-17	↓ -4,17%	
LOZERE	271	162	219	264	164	-107	↓ -65,24%	-55	↓ -33,95%	-100	↓ -37,88%	
HAUTES PYRENEES	290	203	237	274	306	16	↑ 5,23%	69	↑ 33,99%	32	↑ 11,68%	
PYRENEES-ORIENTALES	734	565	643	671	619	-115	↓ -18,58%	-24	↓ -4,25%	-52	↓ -7,75%	
TARN	676	528	695	836	845	169	↑ 20,00%	150	↑ 28,41%	9	↑ 1,08%	
TARN ET GARONNE	517	373	514	591	607	90	↑ 14,83%	93	↑ 24,93%	16	↑ 2,71%	
Total	9609	6384	8801	9942	10193	584	↑ 5,73%	1392	↑ 21,80%	251	↑ 2,52%	

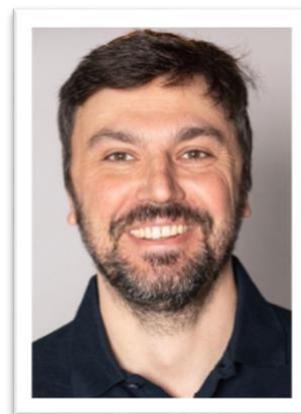
TOTAL TOUS TYPES DE LICENCES (EVENEMENTIELLE, DECOUVERTE, LIBERTE) = 11328

Organigramme services Ligue



Rapport financier

Saison 2023/2024



BILAN FINANCIER 2023/2024

Cet exercice 2023/2024 se termine avec un résultat comptable déficitaire de 12973€, une première depuis l'année post fusion des anciens territoires LR et MP. Cependant, l'année dernière lors de la présentation du Bilan 2022/2023, nous avons voté ensemble la mise en réserve à projets pour un montant de 117000€ répartis de la manière suivante :

- 45 K€ conventions territoires (destinés aux comités)
- 42 K€ Pongistic ! (salaire, projet, achats marchandises ...)
- 15 K€ pour les fiches actions (destinés aux clubs)
- 15 K€ pour le colloque 2023/2024

Sur cet exercice 2023/2024 nous avons consommé pour 69K€ soit :

- 16 K€ conventions territoires (destinés aux comités)
- 41 K€ Pongistic ! (salaire, projet, achats marchandises...)
- 2 K€ pour les fiches actions (destinés aux clubs)
- 9 K€ pour le colloque 2023/2024

Je vous soumettrai à la fin de mon intervention le vote de l'utilisation des réserves à projets pour les remonter dans le résultat de cet exercice. Cela signifie que notre résultat comptable passera de -13 K€ à 56 K€. Je vous proposerai également de transférer le solde des réserves du colloque vers Pongistic ! (5 K€) et les 13K€ restants des fiches actions vers les territoires afin de garder une enveloppe plus conséquente sur ces 2 actions phares de la ligue.

L'ensemble des produits représentent 910K€ dont 514 K€ de produits fédéraux + compétitions, 123 K€ sur la formation, 90 K€ sur les pôles/mise à disposition et vente de marchandises, 58 K€ de subventions propres, 46 K€ d'aide à l'emploi et 45 K€ d'autres produits dont 36 K€ d'aides fédérales.

L'ensemble des charges représentent quant à elles, 923 K€ dont 266 K€ de reversements FFTT & comités, 100 K€ de prestataires, 280 K€ de masse salariale, et enfin 277 K€ de charges externes et dotations aux provisions.

RETOUR SUR L'OLYMPIADE 2020/2024

Lors de l'AG précédente, je vous avais promis un bilan sur la marque, aussi je vous propose une synthèse sur différents indicateurs de cette olympiade écoulée.

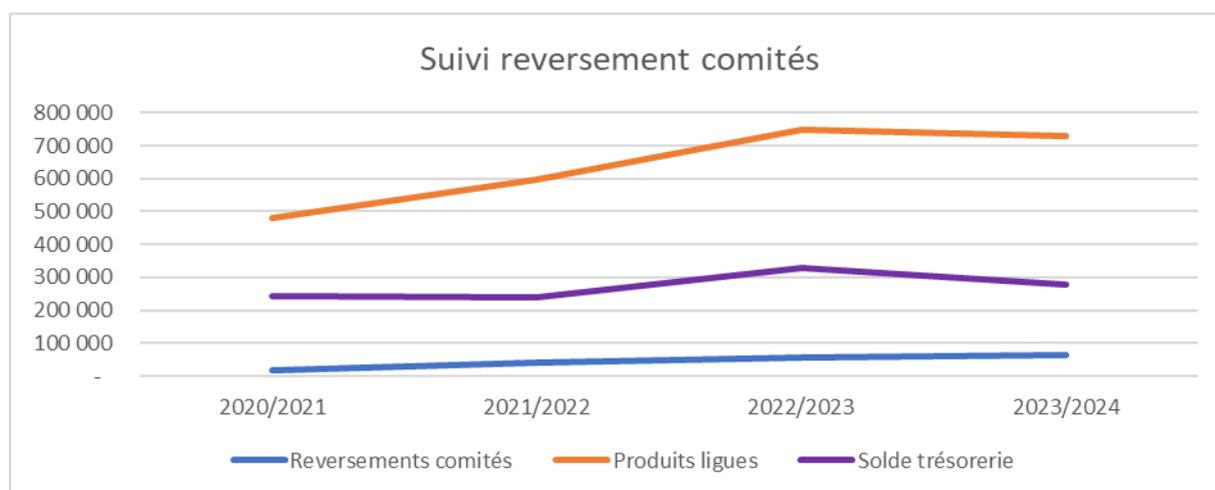
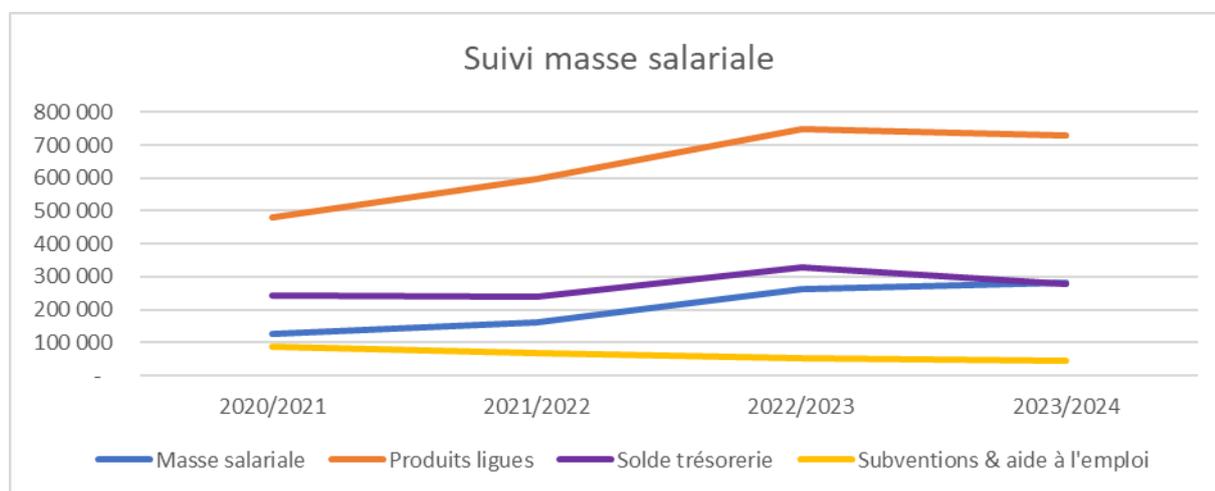
	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024	Total
Pongisitc !	15 156	9 556	19 409	41 099	85 220
Masse salariale	124 998	161 394	263 519	280 238	830 149
Reversements comités	19 667	40 986	56 586	63 597	180 836
Accompagnement territoire	38 985	3 581	17 569	18 353	78 488
Produits ligues	479 135	595 975	749 393	728 074	2 552 577
Subventions & aide à l'emploi	88 998	69 239	53 000	46 000	257 237
Résultat net	65 965	38 805	124 744	- 12 973	216 541

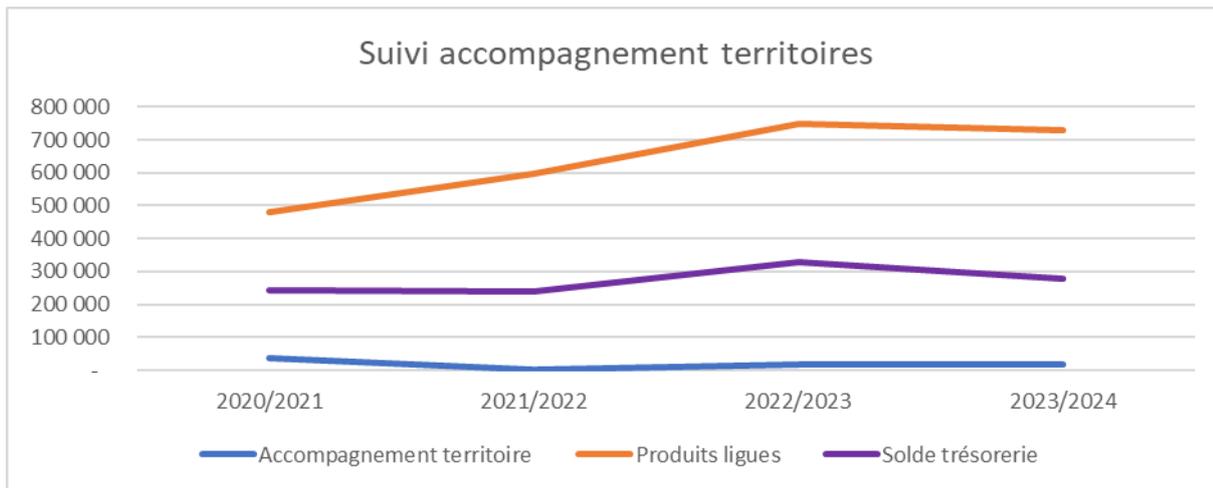
Pongistic ! Je ne vous parlerai pas des valeurs que cela dégage, Marion notre présidente aura tout le plaisir de vous le réexpliquer, ni l'impact sur les réseaux sociaux que cela peut avoir, Simon notre expert comm va vous en faire la synthèse. **Mais ce projet de l'olympiade s'est voulu ambitieux** et aura généré un certain coût pour notre ligue, nous aurions pu faire quelques chose de moins onéreux mais est-ce que cela n'aurait pas été encore un coup d'épée dans l'eau ou bien un projet bâclé et pas à l'image de notre ligue ?

Sur 4 ans, le coût total (hors masse salariale) représente 85K€ soit 3% de nos produits ligues. A l'inverse de beaucoup d'autre territoires, nous avons fait le choix de mettre en place un véritable projet et je pense que l'on peut être fier du résultat, un grand bravo à Marion pour son idée, et un grand merci à Paul, Thérèse et Simon qui le pilotent au quotidien.

Je vous présente sous forme de graphique les 3 autres indicateurs qui me semblent importants à mettre en évidence à savoir, l'évolution de :

- La masse salariale vs notre trésorerie + produits + subvention.
- Les reversements aux comités
- L'accompagnement des territoires

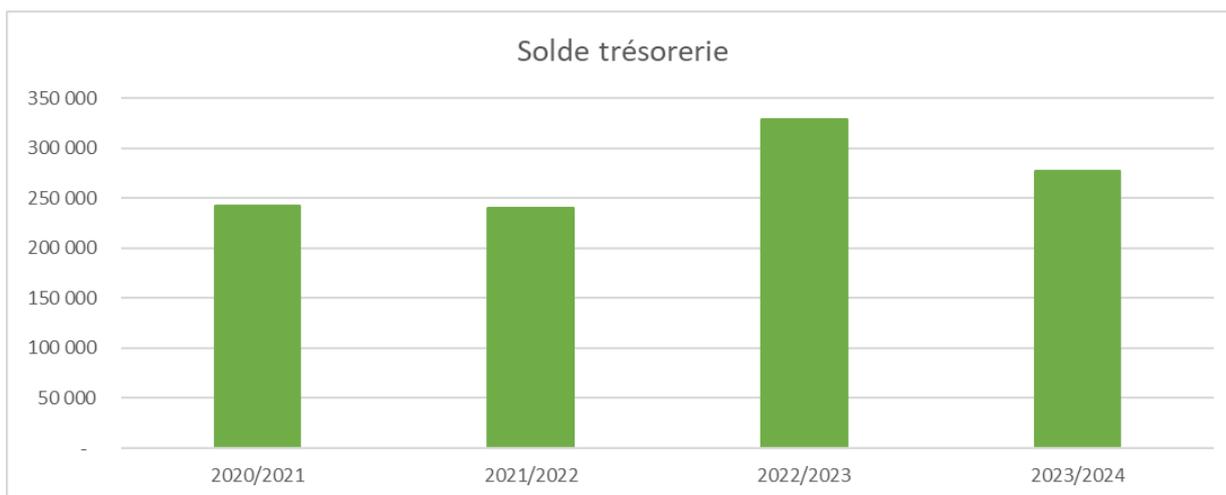




TRESORERIE

Notre trésorerie s’améliore en corrélation avec notre résultat, pour finir au 30/06/2024 avec un solde de 276862 €.

L’évolution des frais de fonctionnement et notamment de la masse salariale (nous avons 3 salariés de plus qu’au début de notre olympiade), doit nous encourager à poursuivre la gestion rigoureuse de nos dépenses et cela passe par des arbitrages qui sont fait en Bureau.



BUDGET 2024/2025

Le budget de cette nouvelle olympiade se veut réaliste (+5% sur les licences compétitions et +10% sur les licences loisirs) mais sans réelle nouveauté, cela dans le but de laisser à la prochaine équipe la possibilité de mettre en place d’éventuelles actions.

Les objectifs 2024/2025 ont été définis en concertation avec le directeur de la Ligue qui a travaillé en amont avec les salariés et les responsables des commissions avec un soucis de gérer aux mieux les différentes dépenses.

Julien ROCOPLAN
Trésorier Général

Situation définitive au 30/06/2024

SITUATION DEFINITIVE					Ligue : Occitanie		
					Exercice du 01 juillet 2023 au 30 juin 2024		
Postes du compte d'exploitation	Réalisé	Budget	Ecart €	Ecart %	N-1	Ecart €	Ecart %
Produits Ligue	728 074	711 696	+16 378	+2,3%	749 393	-21 319	-2,8% ←
Total produits fédéraux	459 667	448 631	+11 036	+2,5%	416 655	+43 012	+10,3%
Affiliation & abonnement	33 928	34 750	-822	-2,4% ←	35 166	-1 238	-3,5% ←
Licences traditionnelles	289 717	287 061	+2 656	+0,9%	269 013	+20 703	+7,7%
Licences promotionnelles	68 302	65 440	+2 862	+4,4%	49 258	+19 043	+38,7%
Critériums	51 533	50 375	+1 158	+2,3%	49 598	+1 935	+3,9%
Mutations	16 187	11 005	+5 182	+47,1%	13 619	+2 568	+18,9%
Reversements ©	266 179	249 296	+16 884	+6,8% ←	224 398	+41 781	+18,6% ←
FFTT	202 582	191 411	+11 171	+5,8% ←	167 812	+34 769	+20,7% ←
Comités	63 597	57 885	+5 712	+9,9% ←	56 586	+7 011	+12,4% ←
Marge sur produits fédéraux	193 487	199 335	-5 848	-2,9% ←	192 256	+1 231	+0,6%
Compétitions	54 550	45 815	+8 735	+19,1%	96 757	-42 207	-43,6% ←
Formations - DEJEPS - BPJEPS	123 213	123 200	+13	+0,0%	126 343	-3 130	-2,5% ←
DEJEPS	65 032	67 000	-1 968	-2,9% ←	70 063	-5 031	-7,2% ←
BPJEPS	50 081	45 000	+5 081	+11,3%	44 005	+6 076	+13,8%
Formations Fédérales	8 100	11 200	-3 100	-27,7% ←	12 275	-4 175	-34,0% ←
Pole CRE	55 335	66 950	-11 615	-17,3% ←	69 622	-14 287	-20,5% ←
Ventes de prestations de services	19 460	11 750	+7 710	+65,6%	16 757	+2 703	+16,1%
Ventes de marchandises	15 849	15 350	+499	+3,3%	23 259	-7 410	-31,9% ←
Cout d'achats des marchandises	27 719	10 350	+17 369	+167,8%	2 870	+24 849	+865,8%
Prestataires ©	99 029	120 085	-21 056	-17,5% ←	148 018	-48 989	-33,1% ←
Presta POLE CRE	39 148	45 275	-6 127	-13,5% ←	44 769	-5 621	-12,6% ←
Presta DEJEPS/BPJEPS	31 285	57 700	-26 415	-45,8% ←	47 363	-16 078	-33,9% ←
Presta formations fédérales	16 115	4 550	+11 565	+254,2%	14 727	+1 388	+9,4%
Frais organisation compétition	12 480	12 560	-80	-0,6% ←	41 159	-28 679	-69,7% ←
Marge brute globale	335 147	331 965	+3 182	+1,0%	374 106	-38 959	-10,4% ←
Convention clubs Pro	2 306		+2 306		2 858	-552	-19,3% ←
Convention fiches actions	2 280	15 000	-12 720			+2 280	
Convention comités + spid	16 073	45 000	-28 927		17 569	-1 496	
Convention Sportif	3 918	3 600	+318		11 035	-7 117	
Frais ETR		7 000	-7 000	-100,0% ←			
Marge Nette	310 570	261 365	+49 205	+18,8%	342 644	-32 075	-9,4% ←
Matières et fournitures	2 526	20 000	-17 474	-87,4%	31 128	-28 602	-91,9%
Loc. & Crédit-bail immobiliers	7 127	10 160	-3 033	-29,9%	7 127		
Location de matériel	4 801	3 000	+1 801	+60,0% ←	2 598	+2 203	+84,8% ←
Entretien	636		+636			+636	
Maintenance							
Assurances	1 906	500	+1 406	+281,3% ←	467	+1 440	+308,4% ←
Honoraires	1 800	1 850	-50	-2,7%	1 750	+50	+2,9% ←
Publicité	808	1 500	-692	-46,2%	882	-74	-8,4%
Pongistic	41 099	42 000	-901	-2,1%	19 409	+21 690	+111,7% ←
Déplacement, mission, réception	100 727	121 265	-20 538	-16,9%	140 782	-40 055	-28,5%
Téléphone & Poste	1 467	1 500	-33		1 581	-114	
Services bancaires	2 856	2 200	+656	+29,8% ←	2 458	+398	+16,2% ←
Documentation	1 181	1 000	+181	+18,1% ←	955	+226	+23,7% ←
Autres charges externes		2 500	-2 500	-100,0%			
Total des charges externes ©	166 933	207 475	-40 542	-19,5%	209 136	-42 203	-20,2%
Valeur ajoutée	143 636	53 890	+89 746	+166,5% ←	133 508	+10 128	+7,6% ←
Subventions d'exploitation	57 753	65 786	-8 033	-12,2% ←	98 621	-40 867	-41,4% ←
Région	21 267	29 000	-7 733	-26,7% ←	24 100	-2 833	-11,8% ←
ANS	36 486	36 786	-300	-0,8% ←	40 115	-3 629	-9,0% ←
Autre					34 406	-34 406	-100,0% ←
Impôts & Taxes	3 238	2 500	+738	+29,5%	2 673	+565	+21,1%
Charges de personnel	234 238	238 807	-4 569	-1,9%	210 519	+23 719	+11,3% ←
Salaires bruts	222 452	227 625	-5 173	-2,3%	215 750	+6 701	+3,1% ←
Charges sociales	49 342	47 278	+2 064	+4,4% ←	41 820	+7 522	+18,0% ←
Subvention et aides	46 000	45 000	+1 000	+2,2% ←	53 000	-7 000	-13,2% ←
Autres charges de personnel	8 444	8 904	-460	-5,2%	5 948	+2 496	+42,0% ←
Excédent brut d'exploitation	-36 087	-121 631	+85 544	-70,3% ←	18 937	-55 024	-290,6%
Autres produits de gestion	41 766	36 816	+4 950	+13,4%	360	+41 406	+11500,9%
Autres Charges de gestion	11 552		+11 552		375	+11 177	+2980,6%
Reprises sur fond dédiés		117 000	-117 000	-100,0%	100 000	-100 000	-100,0%
Dotations Amort. & Provisions	8 652	17 409	-8 756	-50,3% ←	4 026	+4 626	+114,9%

Dot. Amortissements	©	6 652	15 409	-8 756	-56,8%	4 026	+2 626	+65,2%	←
Dot. Aux provisions.	©	2 000	2 000				+2 000		←
Résultat d'exploitation		-14 525	14 776	-29 302	-198,3%	114 896	-129 421	-112,6%	
Produits financiers		3 494	1 000	+2 494	+249,4%	2 252	+1 242	+55,1%	
Autres produits financiers		3 494	1 000	+2 494	+249,4%	2 252	+1 242	+55,1%	
Charges financières	©		776	-776	-100,0%				
Intérêts des emprunts	©		776	-776	-100,0%				
Agios bancaires	©								
Autres charges financières	©								
Résultat financier		3 494	224	+3 270	+1461,8%	2 252	+1 242	+55,1%	←
Résultat courant avant impôt		-11 031	15 000	-26 031	-173,5%	117 148	-128 179	-109,4%	←
Produits exceptionnels		33 470		+33 470		17 470	+16 000	+91,6%	
Charges exceptionnelles	©	35 412	15 000	+20 412	+136,1%	9 874	+25 538	+258,6%	
Résultat exceptionnel		-1 942	-15 000	+13 058	-87,1%	7 596	-9 538	-125,6%	
Résultat net		-12 973	0	-12 974	#####	124 744	-137 718	-110,4%	←

© = Charges donc valeur en déduction des produits

Rapport du vérificateur aux comptes

LOTT exercice 2023– 2024

J'ai eu accès à l'ensemble des documents financiers de la ligue d'Occitanie de Tennis de Table (balance, grand livre et pièces comptables) de l'exercice 2023-2024. Les comptes de l'exercice correspondent à la première année « normale » après covid. Les recettes diminuent d'un peu plus de 3% à 878.000 euros, sous l'effet notamment d'une baisse des subventions. Les dépenses par contre augmentent d'un peu plus de 3% à près de 895.000 euros, ce qui donne un résultat d'exploitation négatif de 16.874 euros. Il n'y a pas de dotation importante aux provisions, ni de reprise. Au final le déficit comptable est de 12.973,31 euros. Malgré ce déficit, la situation financière reste très saine, avec une situation nette de près de 229.500 euros.

Par ailleurs au vu des sondages que j'ai effectués, pour lesquels j'ai trouvé les pièces comptables correspondantes, il m'apparaît que les comptes de la ligue sont sincères et conformes à la réglementation en vigueur, et reflètent bien son activité.

Philippe MULSANT



SITUATION DEFINITIVE CERFA

Ligue : Occitanie
Exercice du 01 juillet 2023 au 30 juin 2024

Charges		Réalisé	Prévision	N-1	Produits		Réalisé	Prévision	N-1
Charges directes affectées à l'action									
60 – Achat		166 372	160 435	169 678			158 522	150 300	166 359
Prestations de services		99 029	120 085	148 018					
Achats matières et fournitures		66 723	38 350	39 453			103 753	110 786	151 621
Autres fournitures		621	2 000	2 207			36 486	36 786	40 115
61 – Services extérieurs		17 118	18 660	12 727			46 000	45 000	53 000
Locations immobilières et mobilières		11 928	13 160	9 725					
Entretien et réparation		636							
Assurance		1 906	500	467					
Documentation		1 181	1 000	955					
Divers		1 467	4 000	1 581					
62 – Autres services extérieurs		110 191	165 815	157 620					
Rémunérations intermédiaires et honoraires		1 800	1 850	1 750					
Publicité, publication		4 808	33 500	12 629					
Déplacements, missions		100 727	128 265	140 782					
Services bancaires, autres		2 856	2 200	2 458					
63 – Impôts et taxes		3 238	2 500	2 673					
Impôts et taxes sur rémunération		2 399	2 000	2 133					
Autres impôts et taxes		839	500	540					
64 – Charges de personnel		280 238	283 807	283 519					
Rémunération des personnels		222 452	227 625	215 750					
Charges sociales		49 342	47 278	41 820					
Autres charges de personnel		8 444	8 904	5 948					
65 – Autres charges de gestion courante		302 309	312 896	256 235					
66 – Charges financières			776						
67 – Charges exceptionnelles		35 412	15 000	9 874					
68 – Dotation aux amortissements		8 652	17 409	4 026					
Charges indirectes affectées à l'action									
Charges fixes de fonctionnement									
Frais financiers									
Autres									
Total des charges		923 530	977 297	896 351			910 557	977 298	1 021 095
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES									
86 – Emplois des contributions volontaires en nature									
TOTAL		923 530	977 297	896 351			910 557	977 298	1 021 095
BENEFICE									
			0	124 744			12 973		
Charges directes affectées à l'action					Ressources directes affectées à l'action				
					70 – Vente de marchandises, produits finis, prestations de services				
					74 – Subventions d'exploitation				
					ANS				
					PSE				
					Etat :				
					Région(s) :				
					Département(s) :				
					Intercommunalité(s) : EPCI3				
					Commune(s) :				
					Organismes sociaux (détailler) :				
					Fonds européens				
					L'agence de services et de paiement (ex-CNASEA -emplois aidés)				
					Autres établissements publics				
					Aides privées (FPTT)				
					75 – Autres produits de gestion courante + RAP				
					Dont cotisations, dons manuels ou legs				
					76 – Produits financiers				
					78 – Reportis ressources non utilisées d'opérations antérieures				
					77 – Produits exceptionnels				
					Total des produits				
					87 – Contributions volontaires en nature				
					TOTAL				
					PERTE				

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2024 12			Exercice N-1 30/06/2023 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques...				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques Matériel et outillage	119 283.39	89 956.69	29 326.70	18 588.80	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>					
Immobilisations financières (1)					
Participations et Créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts	12 000.00		12 000.00		
Autres					
Total I	131 283.39	89 956.69	41 326.70	18 588.80	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours				963.50
	Créances (2)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	62 247.52		62 247.52	102 825.63
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres	28 200.00		28 200.00	30 051.32
	Valeurs mobilières de placement	43 160.00		43 160.00	43 160.00
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	233 716.67		233 716.67	285 411.53
Charges constatées d'avance (2)	591.00		591.00	962.00	
Total II	367 915.19		367 915.19	463 373.98	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)				
	Primes de remboursement des emprunts (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	499 198.58	89 956.69	409 241.89	481 962.78	

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/06/2024 12	Exercice N-1 30/06/2023 12
FONDS PROPRES	Fonds propres		
	Fonds propres sans droit de reprise :		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	8 422.35	8 422.35
	Fonds propres avec droit de reprise :		
	Fonds statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves :		
	Réserves statutaires ou contractuelles	46 525.51	46 525.51
Réserves pour projet de l'entité	117 000.00		
Autres	11 870.00	11 870.00	
Report à nouveau	58 616.50	50 872.99	
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	12 973.32-	124 743.51
	Situation nette (sous total)	229 461.04	242 434.36
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	7 748.04	4 478.73
	Provisions réglementées		
	Total I	237 209.08	246 913.09
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques	23 500.00	15 100.00
	Provisions pour charges	2 000.00	
	Total III	25 500.00	15 100.00
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 171.11	3 296.41
	Emprunts et dettes financières diverses		
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	45 914.17	89 994.34
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	34 879.93	30 217.79
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	63 567.60	71 632.15
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance		24 809.00	
	Total IV	146 532.81	219 949.69
	Ecarts de conversion passif (V)		
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	409 241.89	481 962.78

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

15.00

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	30/06/2024	12	30/06/2023	12
Produits d'exploitation (1)				
Cotisations	459 666.50		416 654.65	
Ventes de biens et services				
Ventes de biens	16 599.28		23 258.64	
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	249 087.86		265 014.91	
Parrainages	5 760.33		340.00	
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	103 753.17		120 420.36	
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public	5.00		20.00	
Dons manuels	4 332.29		7 338.71	
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières	36 000.00		31 200.00	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	2 720.19		44 464.02	
Total I	877 924.62		908 711.29	
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises	10 949.52		3 258.24	
Variation de stock	963.50		388.50	
Autres achats et charges externes	334 771.65		382 124.89	
Aides financières	24 577.35		31 561.41	
Impôts, taxes et versements assimilés	2 398.84		2 032.63	
Salaires et traitements	222 451.59		215 750.46	
Charges sociales	57 786.52		47 768.29	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	6 652.02		4 026.14	
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	234 158.08		199 801.87	
Total II	894 709.07		885 935.43	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	16 784.45		22 775.86	

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférents à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	30/06/2024	12	30/06/2023	12
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	3 494.23		2 252.39	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total III	3 494.23		2 252.39	
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total IV				
2. Résultat financier (III-IV)	3 494.23		2 252.39	
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	13 290.22		25 028.25	
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	10 554.00		1 074.04	
Sur opérations en capital	18 583.66		9 057.33	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			100 000.00	
Total V	29 137.66		110 131.37	
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	5 919.68		2 049.61	
Sur opérations en capital	20 062.08		7 826.50	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	2 000.00			
Total VI	27 981.76		9 876.11	
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	1 155.90		100 255.26	
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	839.00		540.00	
Total des produits (I+III+V)	910 556.51		1 021 095.05	
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	923 529.83		896 351.54	
5. EXCEDENT OU DEFICIT	12 973.32		124 743.51	

SUIVI TRESORERIE

Ligue : Occitanie

Exercice du 01 juillet 2023 au 30 juin 2024

	2023/2024					2022/2023					2021/2022				
	CE Toulouse	CE Montpel.	Livret A	Livret B	Parts sociales Solde	CE Toulouse	CE Montpel.	Livret A	Livret B	Parts sociales Solde	CE Toulouse	CE Montpel.	Livret A	Livret B	Parts sociales Solde
JUILLET	20 379	8 699	76 629	129 404	43 160	28 154	10 799	75 592	88 188	42 020	14 648	5 514	74 642	63 134	40 980
AOÛT	10 142	8 699	76 629	129 404	43 160	24 764	10 759	75 592	138 188	42 020	17 725	5 504	74 642	63 134	40 980
SEPTEMBRE	42 687	10 523	76 629	129 404	43 160	35 222	16 249	75 592	138 188	42 020	22 731	5 494	74 642	63 134	41 460
OCTOBRE	25 991	10 513	76 629	129 404	43 160	8 695	16 239	75 592	108 188	42 020	5 569	5 971	74 642	63 134	41 460
NOVEMBRE	35 338	10 450	76 629	249 404	43 160	56 840	2 830	75 592	188 188	42 020	17 153	9 396	74 642	123 134	41 460
DÉCEMBRE	23 472	10 510	78 864	234 479	43 160	114 858	2 819	76 629	188 250	42 020	27 308	9 527	75 014	173 188	41 460
JANVIER	13 214	11 174	78 864	214 479	43 160	70 778	2 925	76 629	188 250	42 020	3 738	10 162	75 014	138 188	41 460
FÉVRIER	16 968	11 164	78 864	169 479	43 160	17 017	2 915	76 629	163 250	42 020	18 406	10 145	75 014	138 188	41 460
MARS	8 966	11 746	78 864	134 479	43 160	10 288	3 297	76 629	148 250	42 020	4 698	16 022	75 014	123 188	41 460
AVRIL	48 488	12 591	78 864	104 479	43 160	41 574	8 676	76 629	128 250	42 020	6 946	16 001	75 014	103 188	41 460
MAI	63 974	12 580	78 864	104 479	43 160	29 040	8 665	76 629	128 250	42 020	24 605	15 991	75 014	103 188	41 460
JUN	37 684	12 690	78 864	104 479	43 160	65 229	8 655	76 629	129 404	43 160	15 850	4 056	75 592	103 188	42 020



Présentation de la liste des candidats au Conseil de ligue 2024/2028

	NOM Prénom	N° de licence	Médecin	Féminine
1	VAYRE Marion	3111740		X
2	RIFFAUD Gérard	3423995		
3	ROCOPLAN Julien	481368		
4	CHEVASSUS ROSSET Claire	34100		X
5	PAILLET Dominique	313632		
6	POZZOBON Frédéric	319269	X	
7	POUGET Laurent	7511359		
8	CORTES Laurence	663472		X
9	AMILLARD Séverine	814767		X
10	BAHON-CHAPUT Muriel	665995		X
11				X
12	LEBRUN Stéphane	346130		
13	LAUFERON Alain	306585		
14	DUCROS Jean-Claude	82441		
15	SALVETAT Johnny	112240		
16	SIREDEY Fabien	112668		
17	RABAUD Christian	301466		
18	VINCE Stéphane	4433002		
19	WOZNIAK Dominique	605600		
20	TURCHETTI Jean-Claude	3263		
21	POMES Didier	65438		
22				

Rappel des modalités de l'élection

Dans le cas d'une seule liste, le vote est organisé en proposant aux votants des bulletins "pour" ou "contre". La totalité des sièges est attribuée à la liste sous réserve de l'obtention par cette liste de la **majorité absolue des suffrages exprimés (ni abstention, ni bulletin nul)**. Dans le cas où cette majorité n'est pas atteinte, de nouvelles élections sont organisées dans un délai maximum de trois mois.

Est considéré comme **abstention**, le fait de ne pas prendre part au scrutin (ne pas mettre de bulletin ou d'enveloppe dans l'urne).

Est comptabilisé comme **bulletin nul** :

- un bulletin blanc ;
- un bulletin dont les mentions « pour » et « contre » sont toutes deux rayées ou entourées ;
- un bulletin portant une marque ou mention manuscrite quelconque permettant de l'identifier, autre que celle destinée à exprimer un choix ;
- une enveloppe vide (si les enveloppes sont utilisées) ;
- un bulletin « non officiel ».

La candidate tête de liste est élue présidente de la ligue si la liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés.

Une 21^{ème} personne (Olivier CARRERAS) ayant fait acte de candidature après la date limite de dépôt des listes, une élection complémentaire pourra avoir lieu si l'Assemblée Générale est d'accord.

BUDGET CERFA

Ligue : Occitanie

Exercice du 01 juillet 2024 au 30 juin 2025

Charges		Prévision	N-1	Produits		Prévision	N-1
Charges directes affectées à l'action							
60 – Achat		115 080	166 362			174 000	158 522
Prestations de services		88 000	99 028				
Achats matières et fournitures		24 800	66 713				
Autres fournitures		2 280	621				
61 - Services extérieurs		16 060	17 118				
Locations immobilières et immobilières		10 160	11 928				
Entretien et réparation		1 500	636				
Assurance		2 000	1 906				
Documentation		1 000	1 181				
Divers		1 400	1 467				
62 - Autres services extérieurs		140 085	110 191				
Rémunérations intermédiaires et honoraires		1 800	1 800				
Publicité, publication		28 300	4 808				
Déplacements, missions		107 785	100 727				
Services bancaires, autres		2 200	2 856				
63 - Impôts et taxes		3 400	3 238				
Impôts et taxes sur rémunération		2 500	2 399				
Autres impôts et taxes		900	839				
64- Charges de personnel		316 066	280 238				
Rémunération des personnels		255 114	222 452				
Charges sociales		49 552	49 342				
Autres charges de personnel		11 400	8 444				
65- Autres charges de gestion courante		342 731	302 308				
66- Charges financières							
67- Charges exceptionnelles			35 412				
68- Dotation aux amortissements		10 283	8 652				
TOTAL		943 706	923 519			943 706	910 557
BENEFICE							
		0				PERTE	12 962
Ressources directes affectées à l'action							
70 – Vente de marchandises, produits finis, prestations de services							
74- Subventions d'exploitation							
- ANS						100 500	103 753
- PSE						30 000	36 486
- BOP CRE/PE						42 000	46 000
Région(s) :						10 000	
-						18 500	21 267
Département(s) :							
-							
Intercommunalité(s) : EPCI3							
-							
Commune(s) :							
-							
Organismes sociaux (détailler) :							
-							
Fonds européens							
-							
L'agence de services et de paiement (ex-CNASEA - emplois aidés)							
Autres établissements publics							
Aides privées (FPTT)							
75 - Autres produits de gestion courante + RAP						657 306	611 318
Dont cotisations, dons manuels ou legs						499 286	443 480
76 - Produits financiers						3 500	3 494
77 – produits exceptionnels							33 470
78 – Reports ressources non utilisées d'opérations antérieures						8 400	
TOTAL						943 706	910 557

BUDGET

Ligue : Occitanie

Exercice du 01 juillet 2024 au 30 juin 2025

Postes du compte d'exploitation	Total	N-1	Ecart Montant	Ecart %	Ratios	Ratios
Produits Ligue	795 306	728 074	+67 232	+9,2%		
Total produits fédéraux	519 116	459 667	+59 449	+12,9%	65,27%	63,13%
Affiliation & abonnement	39 000	33 928	+5 072	+14,9%	4,90%	4,66%
Licences traditionnelles	312 633	289 717	+22 916	+7,9%	39,31%	39,79%
Licences promotionnelles	72 253	68 302	+3 951	+5,8%	9,08%	9,38%
Critériums	75 400	51 533	+23 867	+46,3%	9,48%	7,08%
Mutations	19 830	16 187	+3 643	+22,5%	2,49%	2,22%
Reversements	283 031	266 179	+16 852	+6,3%	35,59%	36,56%
FFTT	205 658	202 582	+3 076	+1,5%	25,86%	27,82%
Comités	77 373	63 597	+13 776	+21,7%	9,73%	8,73%
Marge sur produits fédéraux	236 085	193 488	+42 597	+22,0%	29,68%	26,58%
Compétitions	64 920	54 550	+10 370	+19,0%	8,16%	7,49%
Formations - DEJEPS - BPJEPS	138 200	123 213	+14 987	+12,2%	17,38%	16,92%
DEJEPS	69 000	65 032	+3 968	+6,1%	8,68%	8,93%
BPJEPS	55 000	50 081	+4 919	+9,8%	6,92%	6,88%
Formations Fédérales	14 200	8 100	+6 100	+75,3%	1,79%	1,11%
Pole CRE	37 270	55 335	-18 065	-32,6% ←	4,69%	7,60%
Ventes de prestations de services	20 000	19 460	+540	+2,8%	2,51%	2,67%
Ventes de marchandises	15 800	15 849	-49	-0,3% ←	1,99%	2,18%
Cout d'achats des marchandises	10 800	27 719	-16 919	-61,0% ←	1,36%	3,81%
Prestataires	88 000	99 028	-11 028	-11,1% ←	11,06%	13,60%
Presta POLE CRE	13 500	39 148	-25 648	-65,5% ←	1,70%	5,38%
Presta DEJEPS/BPJEPS	52 480	31 285	+21 195		6,60%	
Presta formations fédérales	6 260	16 115	-9 855		0,79%	
Frais organisation compétition	15 760	12 480	+3 280	+26,3%	1,98%	1,71%
Marge brute globale	413 475	335 148	+78 327	+23,4%	51,99%	46,03%
Convention clubs Pro	4 000	2 306	+1 694	+73,5%	0,50%	0,32%
Convention fiches actions	5 000	2 280	+2 720	+119,3%	0,63%	0,31%
Convention comités + spid	15 000	16 073	-1 073	-6,7% ←	1,89%	2,21%
Convention Sportif	23 000	3 918	+19 082	+487,0%	2,89%	0,54%
Frais ETR						
Marge Nette	366 475	310 571	+55 904	+18,0%	46,08%	42,66%
Matières et fournitures	6 280	2 526	+3 754	+148,6%	0,79%	0,35%
Loc. & Crédit-bail immobiliers	10 160	7 127	+3 033	+42,6%	1,28%	0,98%
Location de matériel		4 801	-4 801	-100,0% ←		0,66%
Entretien	1 000	636	+364	+57,2%	0,13%	0,09%
Maintenance	500		+500		0,06%	
Assurances	2 000	1 906	+94	+4,9%	0,25%	0,26%
Honoraires	1 800	1 800			0,23%	0,25%
Publicité	2 300	808	+1 492	+184,7%	0,29%	0,11%
Pongistic	36 000	41 089	-5 089	-12,4% ←	4,53%	5,64%
Déplacement, mission, réception	107 785	100 727	+7 058	+7,0%	13,55%	13,83%
Téléphone & Poste	1 400	1 467	-67	-4,6% ←	0,18%	0,20%
Services bancaires	2 200	2 856	-656	-23,0% ←	0,28%	0,39%
Documentation	1 000	1 181	-181	-15,3% ←	0,13%	0,16%
Autres charges externes						
Total des charges externes	172 425	166 924	+5 501	+3,3%	21,68%	22,93%
Valeur ajoutée	194 050	143 647	+50 403	+35,1%	24,40%	19,73%
Subventions d'exploitation	58 500	57 753	+747	+1,3%	7,36%	7,93%
Europe						
Etat	10 000		+10 000		1,26%	
Région	18 500	21 267	-2 767	-13,0% ←	2,33%	2,92%
ANS	30 000	36 486	-6 486	-17,8% ←	3,77%	5,01%
Autre						
Impôts & Taxes	3 400	3 238	+162	+5,0%	0,43%	0,44%
Charges de personnel	274 066	234 238	+39 828	+17,0%	34,46%	32,17%
Salaires bruts	255 114	222 452	+32 662	+14,7%	32,08%	30,55%

Postes du compte d'exploitation	Total	N-1	Ecart Montant	Ecart %	Ratios	Ratios
Charges sociales	49 552	49 342	+210	+0,4%	6,23%	6,78%
Subvention et aides	42 000	46 000	-4 000	-8,7% ←	5,28%	6,32%
Autres charges de personnel	11 400	8 444	+2 956	+35,0%	1,43%	1,16%
Excédent brut d'exploitation	-24 916	-36 076	+11 160	-30,9%	-3,13%	-4,95%
Autres produits de gestion	36 000	41 766	-5 766	-13,8% ←	4,53%	5,74%
Autres Charges de gestion	12 700	11 552	+1 148	+9,9%	1,60%	1,59%
Reprises sur fond dédiés	8 400		+8 400		1,06%	
Dotations Amort. & Provisions	10 283	8 652	+1 631	+18,9%	1,29%	1,19%
Dot. Amortissements	8 283	6 652	+1 631	+24,5%	1,04%	0,91%
Dot. Aux provisions.	2 000	2 000			0,25%	0,27%
Résultat d'exploitation	-3 500	-14 514	+11 014	-75,9%	-0,44%	-1,99%
Produits financiers	3 500	3 494	+6	+0,2%	0,44%	0,48%
Autres produits financiers	3 500	3 494	+6	+0,2%	0,44%	0,48%
Charges financières						
Intérêts des emprunts						
Agios bancaires						
Autres charges financières						
Résultat financier	3 500	3 494	+6	+0,2%	0,44%	0,48%
Résultat courant avant impôt	0	-11 020	+11 020	-100,0%	0,00%	-1,51%
Produits exceptionnels		33 470	-33 470	-100,0% ←		4,60%
Charges exceptionnelles		35 412	-35 412	-100,0% ←		4,86%
Résultat exceptionnel		-1 942	+1 942	-100,0%		-0,27%
Résultat net	0	-12 962	+12 962	-100,0%	0,00%	-1,78%

© = Charges donc valeur en déduction des produits

Ratios assis sur Produits Ligue

Pongistic!
LE TOP DU PING
EN OCCITANIE

Tarifs Ligue 2024/2025

MUTATIONS

Messieurs 19 et plus (sauf joueurs numérotés).	250 €
Messieurs 18 et 17	220 €
Messieurs 16 et 15 Dames 15 et plus (sauf joueuses numérotées)	170 €
Messieurs et Dames 14 et 13	120 €
Messieurs et Dames 12 et 11 et 10	90 €
Messieurs et Dames 9 et moins	70 €

COTISATIONS AFFILIATIONS / REAFFILIATIONS

Types	QP FTT	QP LIGUE	TOTAL
Affiliation 1ère année	24 €	0	Offerte
Réaffiliation 2ème année	24 €	24 €	48 €
Réaffiliation 3 ^{ème} année et +	75 €	Clubs Chpt nat/rég 185 €	260 €
	75 €	Autres clubs 105 €	180 €

LICENCES COMPETITION

Catégories	QP FTT	QP CD	QP LIGUE	TOTAL
Poussins -es	16,15 €	8 €	4 €	28,15 €
Benjamins -es	16,15 €	8 €	4 €	28,15 €
Minimes	16,15 €	8 €	24 €	48,15 €
Cadets -tes	16,15 €	8 €	24 €	48,15 €
Juniors -es	24,15 €	8 €	24 €	56,15 €
Seniors -es	24,15 €	8 €	24 €	56,15 €
Vétérans	24,15 €	8 €	24 €	56,15 €

LICENCES LOISIR

Catégories	QP FTT	QP CD	QP LIGUE	TOTAL
Poussins -es	5,50 €	1 €	3 €	9,50 €
Benjamins -es	5,50 €	1 €	3 €	9,50 €
Minimes	5,50 €	1 €	3 €	9,50 €
Cadets -tes	5,50 €	1 €	3 €	9,50 €
Juniors -es	10,40 €	1 €	8 €	19,40 €
Seniors -es	10,40 €	1 €	8 €	19,40 €
Vétérans	10,40 €	1 €	8 €	19,40 €

CRITERIUM FEDERAL

Catégories	QP FTT	QP CD	QP LIGUE	TOTAL
Poussins -es	8,00 €	17 €	15 €	40 €
Benjamins -es	8,00 €	17 €	15 €	40 €
Minimes	8,00 €	17 €	15 €	40 €
Cadets -tes	8,00 €	17 €	15 €	40 €
Juniors -es	8,00 €	17 €	15 €	40 €
Seniors -es	17,00 €	8 €	15 €	40 €
Vétérans	17,00 €	8 €	15 €	40 €

Tarifs Ligue 2024/2025

CHAMPIONNATS PAR EQUIPES

Types	Total/équipes	Types	Montant
Equipe masculine	105 € / phase	Critérium vétérans	15,00 €
Equipe féminine	20 € / phase	Coupe vétérans / équipe	30,00 €
		Finales par classement	15,00 €
Forfait JA PN / équipe	70,00 € / phase	Titres Jeunes Occitanie (par tableau)	15,00 €
		Détection	5,00 €
		Top Occitanie	15,00 €
		Top Benjamins/Poussins	5,00 €

AUTRES COMPETITIONS REGIONALES

TOURNOIS

Droits d'homologation tournoi régional	100 €
Caution saisie des résultats	200 €

REGROUPEMENTS / STAGES

Types	Montant
Regroupement / jour	30 €
Stage / jour	70 €

FORMATIONS CADRES DE L'ARBITRAGE ET CADRES TECHNIQUES

Types	Montant	Types	Montant
Arbitre Régional	100 €	Initiateur de club	50 € / jour
Juge Arbitre par équipes (JA1)	100 €	Animateur Fédéral	50 € / jour
Juge Arbitre de Critérium (JA2)	200 €	Entraîneur Fédéral	50 € / jour
JA des épreuves régionales (JA3)	200 €	Formateur IC/AF	50 € / jour

PAIEMENT INDEMNITES

Types	Montant
Arbitre (1 jour)	15 €
Arbitre (2 jours)	40 €
JA par équipes Prénationale (par journée)	30 €
JA responsable d'épreuve	100 €
JA responsable SPID	100 €
Formateur AR/JA théorie / jour	100 €
Formateur AR pratique / candidat (maximum 4 par ½ journée)	15 €
Formateur JA1 pratique / candidat (maximum 2 par ½ journée)	30 €
Formateur JA2 pratique / candidat (maximum 1 par ½ journée)	60 €
Indemnité km bénévoles	0,22 €
Indemnité km salariés	0,32 €
Organisation d'un tour de critérium PN toutes catégories (2 jours)	600 €
Organisation du critérium vétérans (2 jours)	400 €
Organisation des Finales par classement (2 jours)	400 €
Organisation titres jeunes d'Occitanie (2 jours)	400 €
Organisation des titres par équipes (2 jours)	400 €
Organisation des autres épreuves régionales	200 €

Sportive – 2023/2024

La saison 2023-2024 a été réussie pour toutes les compétitions par équipes ou individuelles.

Championnat par équipes masculin

La FFTT nous a accordé une dérogation pour la deuxième année consécutive concernant la règle en cascade de points. Ce fût une très belle réussite pour notre championnat. Tous les comités l'ont adoptée.

Le système pyramidal des poules semble convenir à tous.



Pour la saison 2024-2025, nous avons décidé de créer deux poules supplémentaires en Régionale 4 afin d'essayer de limiter les gros déplacements.

Et la FFTT nous fait confiance pour la règle en cascade de points pour cette saison encore, en espérant qu'elle soit appliquée dans toute la France à l'avenir.

GIRPE sera à utiliser obligatoirement à partir de cette saison, nous avons laissé suffisamment de temps aux clubs pour s'adapter au tout numérique.

Enfin, comme au niveau fédéral, nous avons décidé de supprimer les cautions pour l'engagement des équipes. En cas de forfait, c'est une amende qui sera facturée aux clubs concernés.

Championnat par équipes féminin

Le championnat féminin a aussi bien fonctionné que la saison dernière avec 20 équipes engagées en phase 1 réparties en 4 divisions et 16 équipes en phase 2 pour 3 divisions. Ce championnat semble être très apprécié des joueuses.

Critérium Fédéral

Avec une Prénationale unique, le critérium fédéral a trouvé son rythme. Nous avons réajusté les repêchages pour 2024/2025 pour qu'ils soient plus en faveur des joueurs « descendant » que des joueurs « montant ». Nous avons cependant eu plusieurs retours quant à la difficulté de se maintenir à ce niveau pour les accédants. Nous allons mettre en place un groupe de travail durant la saison afin de pouvoir travailler sur une meilleure formule générale.

Autres compétitions

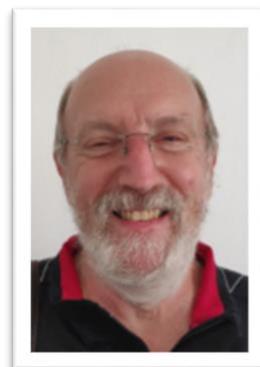
La deuxième édition des championnats d'Occitanie jeunes a vu s'affronter plus de 130 participants et 30 participantes.

Le championnat d'Occitanie Vétérans a connu un fort succès avec 117 joueurs et joueuses pour la partie individuelle, quant à la partie par équipe nous comptabilisons 19 équipes.

Les finales par classements ont eu un bilan très mitigé cette année, en effet aucun tableau masculin n'a été complet ce qui est une première. Cependant la participation des féminines dans les plus petits tableaux ont mieux fonctionné qu'à l'accoutumée.

Laurent POUGET
Président de la Commission Sportive

Arbitrage - 2023/2024



La CRA n'a pas été épargnée durant cette Olympiade avec trois changements de présidence.

À la suite de la démission du précédent président en août 2023, Marion m'a demandé d'assurer l'intérim le temps de clôturer ce cycle en attendant le début de l'Olympiade 2024-2028.

J'ai pu m'entourer d'Anthony sur la partie convocation et compétition, et d'Emmanuel sur la partie coordination des formations, ce qui a été facilitant pour moi, je les en remercie.

Le fait de professionnaliser une partie du secteur arbitrage va nous permettre de stabiliser son fonctionnement général, apporter un soutien de meilleure qualité aux bénévoles qui s'en occuperont et être plus réactifs par rapport aux interrogations des clubs.

Au cours de cette saison, nous avons pu structurer l'offre de formation des arbitres et juges-arbitres et ainsi la clarifier.

Nous avons organisé l'ensemble des formations AR, JA par équipe en autonomie, JA critérium fédéral (JA2) et JA des épreuves régionales (JA3) en partenariat avec les ligues Nouvelle-Aquitaine et PACA pour les résultats suivants :

- Arbitre Régional : 54 formés / 43 diplômés et 11 en attente de pratique
- Juge-Arbitre par équipe : 52 formés / 33 diplômés et 19 en attente de pratique
- Juge-Arbitre Critérium Fédéral : 4 formés / 4 diplômés
- Juge-Arbitre des Épreuves régionales : 4 formés / 1 diplômé et 3 en attente de pratique

Une formation d'Arbitre National avec tutorat régulier a également été mise en place grâce à Eric FRITSCH pour trois personnes dont deux sont allées jusqu'au bout en obtenant ce grade : Dominique WOZNIK du Cres et Christian FAUDOT d'Uchaud que je tiens à féliciter pour leur réussite.

À ce jour, nous rencontrons deux freins dans le secteur de l'arbitrage :

- le manque de formateurs JA2-JA3 avec pour seul officiant François DUMONT que je remercie pour son implication.
- le manque de JAN nécessaire à la bonne tenue des tours de N2 du critérium.

Une stratégie pour renouveler le nombre de formateurs et de JAN est en cours.

Nous allons apporter des améliorations pour la saison prochaine avec l'augmentation des vacations pour les formateurs, la mise en place systématique de deux JA sur les compétitions régionales avec une revalorisation et des rôles bien définis ainsi qu'un nouveau fonctionnement pour postuler sur les épreuves en tant que JA. Pour ce dernier point, je vous demande d'ailleurs un peu d'indulgence car nous changeons les habitudes prises et il y aura certainement quelques couacs au début, mais je pense que nous serons pleinement opérationnels pour la deuxième phase de cette saison.

Je finirai en disant que le 1er septembre s'est tenue une journée de l'arbitrage occitan où plus de 50 personnes étaient présentes. Devant ce succès et les retours positifs, nous allons remettre cette action en place tous les deux ans afin de pouvoir réunir les acteurs de ce secteur régulièrement et pouvoir continuer d'échanger sur les pratiques de chacun.

Je souhaite remercier l'ensemble des personnes qui œuvrent durant la saison pour l'arbitrage et la CRA.

Gérard RIFFAUD
Président par intérim de la CRA

Cadres de l'arbitrage formés 2023/2024

Arbitres Régionaux

COLLIN-PASSEDAT Fanny US RAMONVILLE TT
COLLIN-PASSEDAT Martin US RAMONVILLE TT
GIMENES Laurent A.S.C. AUREILHAN
GIMENES Paolo A.S.C. AUREILHAN
BIENVENU Serge A.S.C. AUREILHAN
MARTIN Clovis TOAC Tennis de Table
GANTSCHNIG David TOAC Tennis de Table
KHAMUKA ZUBAIR Khadija TOAC TT
RALLU Valentin TOAC Tennis de Table
LABOURROIRE Gilles TOAC Tennis de Table
BLAREL Alexandre ISBERGUES TT
JULCA CARHUAPOMA Daniel TOAC TT
GEORGES Olivier LIMOUX TT
GARCIA Jason LIMOUX TT
LAMOTHE Georges A.S.T.T. L'ISLOIS
LEBLOND Cyril PEROLS PPC
WILLIAMS Anton PEROLS PPC
OCANA ORTIZ Alejandra GIGEAN ASM
NOUZE Jeremy MONTPELLIER TT
LEONIDAS Patrick MONTPELLIER TT
CHAUDRON Eric MONTPELLIER TT
IMBERT Mathis ASPTT SETE TT
IMBERT Nathan ASPTT SETE TT
PERNOT Romain VILLENEUVE LES AVIGNON
LETELLIER Fabrice LESPIGNAN PPC
BUESA Alain BEZIERS TENNIS DE TABLE
DOMENGER Joshua NIMES ASPTT TT
LAOUENAN Noan NIMES ASPTT TT
DE KAEY Nadir TT CRITOURIEN
GRUEZ Sandy PINS-JUSTARET VILLATE TT
DEMARE Ludivine PINS-JUSTARETTT
HUC-DUMAS Vincent PINS-JUSTARET TT
SOL Malo Tennis de Table PAYS GAILLACOIS
ANDREO Sylvain LABRUGUIERE FUN PING
WALME David LABRUGUIERE FUN PING
GRUEZ Mahé PINS-JUSTARET VILLATE TT
ESCAICH Corinne TT FRONTON
DELHOM Pierre TT FRONTON
THIBAUD Laurent TT CRITOURIEN
LLUSCA Titouan TT CRITOURIEN
JACQUET Leandre PPC FUXEEN
AUFAURE Thomas PPC FUXEEN
MATHEU Lionel PINS-JUSTARET VILLATE TT

Juge-Arbitre par équipes (JA1)

GIMENES Laurent A.S.C.AUREILHAN
BIENVENU Serge A.S.C. AUREILHAN
LABOURROIRE Gilles TOAC Tennis de Table
JULCA CARHUAPOMA Daniel TOAC TT
GEORGES Olivier LIMOUX TT
GARCIA Jason LIMOUX TT
LAMOTHE Georges A.S.T.T. L'ISLOIS
LEBLOND Cyril PEROLS PPC
OCANA ORTIZ Alejandra GIGEAN ASM
NOUZE Jeremy MONTPELLIER TT
CHAUDRON Eric MONTPELLIER TT
MATHIEU Remi PERPIGNAN ROUSSILLON TT
JALIM Nandeshwaree NIMES ASPC
GRAU Jean-Marie BESSEGES/GAGNIERES CPM
FAUDOT Christian UCHAUD ASTT
LEPOITTEVIN Amandine MANDUEL ASTT
PERRIN David MANDUEL ASTT
PRESENCIA Yves LESPIGNAN PPC
LETELLIER Fabrice LESPIGNAN PPC
JACQUET Leandre PPC FUXEEN
AUFAURE Thomas PPC FUXEEN
DE KAEY Nadir TENNIS DE TABLE CRITOURIEN
GRUEZ Sandy PINS-JUSTARET VILLATE TT
DEMARE Ludivine PINS-JUSTARET VILLATE TT
ANDREO Sylvain LABRUGUIERE FUN PING
WALME David LABRUGUIERE FUN PING
FABRE Jean Luc TT PAYS GAILLACOIS
LAURENT Yoann QUINT TT
MAYOL Henri U.S. CARMAUX TT
SAUREL Suzy U.S. CARMAUX TT
MATHEU Lionel PINS-JUSTARET VILLATE TT
ASSIE Didier U.S. CARMAUX TT

Juges-Arbitres de Critérium (JA2)

CHEDANNE Damien MARVEJOLS TT
BARBAN Vientcent CP AUCH
VIGUIER Jean Marc SO MILLAVOIS
GAUDEL Laurent PPC LIOUJACOIS

Juge-Arbitrage des épreuves régionales (JA3)

SALVETAT Johnny TT REVEL-LAURAGAIS

FORMATION ARBITRE REGIONAL

Formation Juge Arbitre 1

Formations ouvertes à tous les licenciés compétition.

La partie théorique des formations aura lieu

- **Côté Toulouse**
- **Côté Montpellier**

La partie pratique sera organisée au cours de la phase

*La facturation est faite par la Ligue et sera envoyée aux clubs.
Le coût unitaire de chaque formation est fixée à 100€.*

FORMATION INITIATEUR DE CLUB & FORMATION ANIMATEUR FÉDÉRAL

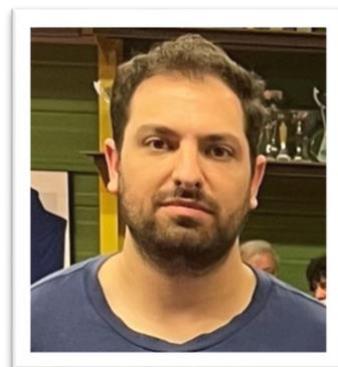
La partie théorique est organisée en visioconférence par la ligue

La partie pratique est organisée par les comités départementaux partenaires proches de chez vous

*La facturation est faite par les comités et sera envoyée aux clubs.
Le coût unitaire est fixée à 100€ pour l'initiateur de club
et 200€ pour l'animateur fédéral*

Contact: emmanuel.boll@loctt.fr

Technique - 2023/2024



Paris 2024 est en Occitanie !

Au-delà de tous les résultats qui seront détaillés ci-dessous, la coloration Olympique de cette saison en faisait un cru particulier. Avec la présence de 7 occitans dans les rangs Olympiques et Paralympiques (sportifs et coachs), notre région était très bien représentée. Mais en plus de cette bonne représentation, c'est surtout par ses résultats que la lumière a éclairé notre région.

Pour ce qui est des Jeux Olympiques, Félix LEBRUN (ANMTT) remporte une médaille de Bronze en simple, exploit qui n'était plus arrivé depuis 1992 et la médaille d'argent de Jean-Philippe GATIEN à Barcelone puis Félix, de nouveau, associé à Alexis LEBRUN (ANMTT) et Simon GAUZY (originaire de Toulouse) ont remporté la médaille de Bronze en par équipe, accompagnés par Nathanaël MOLIN (ANMTT), première médaille de l'histoire dans cette compétition pour l'équipe de France.

Pour les Jeux Paralympiques, Lucas DIDIER (TT Plaisance) devient Vice-Champion paralympique en simple classe 9, Flora VAUTIER (ANMTT) remporte la médaille de Bronze en double mixte et Julien MICHAUD (TTC Laurentin) remporte la médaille de Bronze en double messieurs. Sans oublier Guillaume JEAN, salarié de la ligue, qui a fait partie du staff de l'équipe de France paralympique.

Sur le plan international, Félix et Alexis ont remporté la médaille d'Argent aux Championnats du Monde par équipe en Corée du Sud, toujours associés à Simon GAUZY. Ils ont remporté le Bronze aux Championnats d'Europe par équipe en Suède et Alexis a remporté le Bronze au top 16 Européen. À noter également plusieurs titres remportés en WTT :

- Star Contender à Goa en Inde et Contender à Antalya en Turquie pour Félix
- Contender à Zagreb en Croatie pour Alexis.
- J'ajouterais la demi-finale au grand-smash de Singapour de Félix, tournoi de première catégorie.

Ils sont aujourd'hui numéro 5 mondial pour Félix, numéro 18 mondial pour Alexis et numéro 4 mondiaux en double.

Estéban DORR (ANMTT) de son côté, après 3 titres et deux finales en doubles associé à Florian BOURRASSAUD, atteint le top 10 mondial en double.

Cette saison aura également été l'occasion de lancer des plus jeunes sur le circuit WTT Youth avec comme principaux résultats : Médaille d'Or pour Deyvan LEMAIRE (Montpellier TT), Médaille de Bronze pour Maël LAOUËNAN (ASPTT Nîmes) en U11 et ¼ de finale pour Eva PAGEZE (ES Pouzac) en U15 au WTT de Platja d'Aro en Espagne.

Sur le plan national, la ligue Occitanie cumule cette saison 9 médailles dans les différents Championnats de France.

Du côté des épreuves jeunes, Maël LAOUËNAN (ASPTT Nîmes) et Elouan SALVAT (PPC Caylar) remportent la médaille d'argent en double aux Championnats de France benjamins, Aurélien TÉ (TT Blagnac) la médaille de Bronze en double en minimes. À noter également, les résultats de Deyvan LEMAIRE (Montpellier TT) ¼ de finale en simple et double benjamins, Nolhan BERTHIER (PSPPC) 1/8^{ème} de final en simple, d'Adam GOMEZ (Bagnols-Marcoule), ¼ de finale en double minimes, Eva PAGEZE (ES Pouzac) ¼ de finale en doubles et 1/8^{ème} de finale en simple cadette, Samuel CABANEL et Matéo PAGEZE (CP Auch), ¼ de finale en double juniors garçons.

Les équipes des Championnats de France des Régions sont revenues avec d'excellents résultats :

- Benjamins : Nohlan BERTHIER (PSPPC), Maël LAOUËNAN (ASPTT Nîmes), Deyvan, LEMAIRE (Montpellier TT), Elouan SALVAT (PPC Le Caylar) / Capitaine : Félix COUTAUDIER, deviennent Champions de France des Régions, 1^{er} titre pour la ligue dans cette catégorie.
- Minimes Garçons : Adam GOMEZ (Bagnols-Marcoule), Tiahary RAKOTONIRAINY (ASPTT Toulouse), Aurélien TÉ (TT Blagnac) / Capitaine : Florian MAILLARD, reviennent avec la médaille de Bronze.
- Benjamines : Titulaires : Abiguaëlle DEMARE (Pins-Justaret TT), Amandine LEROY (Pins-Justaret TT), Mélyssa FORTUNY (Canohès-Toulouges) / Capitaine : Mehdi REYNAUD, terminent 11^{èmes}.

Maintenant, place aux séniors, pour l'édition 2024 qui s'est déroulée au mois de mars à Montpellier avec une organisation réussie qui a satisfait toutes les personnes qui se sont déplacées. Ce sont 5 médailles qui ont été remportées par des Occitans. Estéban DORR (ANMTT) remporte la médaille d'Argent associé à Florian BOURASSAUD en double messieurs ainsi que la médaille de Bronze en double mixte associé à Pauline CHASSELIN. Félix et Alexis remportent le titre en double et comme l'année précédente se sont disputés le titre en simple dans la finale messieurs. Comme en 2023, Alexis LEBRUN l'emporte et s'adjuge son troisième titre consécutif.

Profitons de ces résultats, qui peuvent sembler récurrents depuis deux ou trois ans, car cela ne s'est jamais vu sur aucun territoire.

Pour finir sur les résultats nationaux, Maël LAOUËNAN est revenu avec la médaille d'Argent du Top 16 national U10.

La ligue s'est aussi déplacée en délégation lors de deux compétitions :

1. Les internationaux du Grand-Est où la délégation remporte enfin le classement général après 3 participations

Pour les résultats individuels :

- Deyvan LEMAIRE et Maël LAOUËNAN remportent respectivement l'Or en 2013 et 2014 garçons
- Eva PAGEZE et Alban CLOU (TT St Orens) remportent l'Argent en 2008 filles et 2010 garçons
- Nathan NARAYANA (JSCVTT) remporte le Bronze en 2010 garçons.

2. Tournoi International Saphir d'Örebro en Suède où nos jeunes reviennent avec 5 médailles :

- L'Or en U13 pour Manon LELAIDIER (PSPPC) et Alban CLOU et en Senior B pour Bérénice MARTEAU (Narbonne TT)
- L'Argent pour Eva PAGEZE en U13
- Le Bronze pour Matéo PAGEZE en Senior B

En handisport :

- Flora VAUTIER (ASPC Nîmes, CL4) obtient 3 médailles d'Or aux Championnats de France : Championne de France en simple, double et double mixte.
- Lucas DIDIER (TT Plaisance, CL9), double Champion de France en simple et double mixte.
- François GUEULJANS (Mende, CL3) : médaille d'Argent en simple.
- Julien MICHAUD (TTC Laurentin, CL2) : médaille d'Argent en simple.
- Corentin GILLES (TT Plaisance, CL10) : médaille d'Argent en double mixte.
- Nicolas MILLE (ASPTT Albi, CL 10) : Bronze en simple.
- Joseph HARANT (CL 4) : Bronze en simple

Je finirai par les résultats de nos équipes en championnats :

- Pro A dames : maintien de l'Alliance Nîmes/Montpellier.
- Pro A messieurs : maintien de l'Alliance Nîmes/Montpellier.
- N1 dames : ASPC Nîmes 2, se maintient.
- N2 dames : ASPC Nîmes 3, se maintient.
- N3 dames : ASM Gigean1, se maintient.
- N1 messieurs : Montpellier TT 2, JSCVTT 1, se maintiennent.
- N2 messieurs : CP Auch 1, AS Salindres 1, PRTT 1, se maintiennent.
- N3 messieurs : ASPC Nîmes 2, Montpellier 3, US Montauban 1, Pins Justaret TT se maintiennent.

Pour la saison 2024-2025, nous commencerons donc avec 14 équipes en nationale : 2 équipes Pro A (Alliance Nîmes-Montpellier), 2 équipes en N1 messieurs (Montpellier TT, JS Cugnaux-Villeneuve TT,), 1 équipe en N1 dames (Entente Arles-ASPC Nîmes), 3 équipes de N2 messieurs (AS Salindres, CP Auch, Perpignan TT), 6 équipes de N3 messieurs (Montpellier, TT, ASM Gigean, Pins Justaret TT, US Montauban, entente Uchaud ASTT-ASPC Nîmes 1, Salindres 2), 3 équipes de N3 dames (ASM Gigean 1, Saint Christol lez Alès 1, ASPC Nîmes 3).

Félicitations à eux pour ces résultats ainsi qu'aux personnes qui les entourent et œuvrent pour eux au quotidien. En espérant que tout cela ne soit que le début.

À noter également que trois jeunes du groupe de détection, Maël LAOUENAN (ASPTT Nîmes), Noa BOUCARDEY (Éveil Mendois) et Noï HUANG (PRTT) ont participé au stage National de Macon en juillet 2024, Noa et Maël étant convoqué pour la suite.

La sixième édition du Grand Défi Vivez Bougez a pu se dérouler avec nombre d'écoles (15 écoles du Gard, Hérault et PO) qui ont souhaité pratiquer le tennis de table une de leurs activités. Sous l'impulsion de Nathalie FORTUNY, la mise en place du programme Educ Ping (formation des enseignants pour réaliser des ateliers de tennis de table : 30 enseignants) en lien avec le GDVB a continué de progresser. Les cadres techniques de l'Hérault et du Gard ont également été formés afin d'étendre ce programme auprès des écoles de leur territoire. Cette année 1116 élèves et 48 classes ont participé.

Le Challenge des 4-7 ans a encore une fois été timide avec seulement 6 participants pour 9 récompenses potentielles. Félicitations aux clubs de Uchaud TT (30), US Montauban (82), TT Blagnac (31), ASPTT Nîmes (30), CP Auch (32) et Canohès-Toulouges (66) pour leur participation.

La gestion de la subvention Projet Sportif Fédéral via l'Agence National du Sport nous a demandé beaucoup d'investissement à l'instar de la saison dernière. En effet, nous avons dû traiter les dossiers de 10 comités départementaux et 23 clubs, pour une enveloppe globale de 135081€. Cette enveloppe est stable mais rend les arbitrages toujours plus difficiles face à des projets toujours mieux construits. Notons également l'obtention de 39000€ spécifiques aux emplois, notamment la mise en place d'un emploi « entraîneur de haute performance handisport » doté à 15000€ par saison pour Guillaume JEAN.

La formation professionnelle continue et s'adapte encore avec la mise en place plus soutenue des cours à distance, ce qui permet une présence plus importante des entraîneurs en formation auprès de leur structure d'accueil. Merci à Emmanuel BOLL (coordinateur des formations BPJEPS et DEJEPS), pour son travail tout au long de l'année qui continue de faire de cette formation une vraie réussite.

Il ne me reste qu'à vous souhaiter une bonne saison 2024-2025 qu'elle soit un tournant pour notre territoire avec l'arrivée de nombreux nouveau pongistes grâce à l'effet de l'été Olympique.

Paul MARTINEZ
Directeur Technique d'Occitanie

1) FORMATION DE CADRES ET EMPLOI

Les formations « Initiateur de club » et « animateur fédéral » qui permettent d'encadrer bénévolement dans les clubs sont mutualisées avec les comités départementaux. Toute la partie théorique est l'œuvre d'un travail conjoint entre tous et se déroule à distance. Les parties pratiques peuvent elles, se dérouler sur plusieurs territoires.

- Initiateurs de club (IC) – Diplôme de premier niveau : 26 formés
- Animateurs Fédéraux (AF)-Diplôme de deuxième niveau : 17 formés
- Entraîneurs Fédéraux (EF)– Diplôme de troisième niveau : 3 formés
- Certificat de Qualification Professionnelle : La FFTT est en cours d'habilitation pour la formation CQP nouvelle formule qui a débuté cette saison à Paris.

• BPJEPS Occitanie/PACA

Bruno Miguel RIBEIRO NIENABER (Canohès-Toulouges TT), Damien CASANE (Montpellier TT), Cédric MONIN (TT Blagnac), Jamy WOHLFARTH (CD 34), ont validé leur diplôme.

Marius BENCHAT, Matéo PAGEZE, Oswen LAWSON GAIZER (Montpellier TT), Arthur HENRIQUES (TT Pibrac), Mathieu JAMBERT (CD 34), Mattéo LALANCETTE (CP Auch), Nathan OTALORA (Uchaud ASTT), Valentin CORDUAN (Nîmes ASPC), Severin VANBELLE (Reignac TT) sont sur la formation 2024-2025

• DEJEPS

Alexis LEBRUN (Montpellier TT), Laurent COVA (Montpellier TT), Jules ARGUEL (ASPTT Albi), Jalim NANDESHWAREE (ASPC Nîmes) ont été reçus.

Rémi BÉTÉLU (Montpellier TT), Colas CHATOUX (ASPC Nîmes), Johan FRANÇOIS (Uchaud ASTT), Julien LAYADI (CD 11), Kilian TORMOS (Prades St Gely), terminent en 2025.

Damien CASANE (Montpellier TT), Elie BENEZETH (ASPTT Albi), Bastien LACQUEHAY (CD 48), Cédric Monin (TT Blagnac) sont sur la formation 2024-2026.

• Emplois en Occitanie

- 8 employés par la ligue Occitanie : 1 directeur, 1 administrative, 5 techniciens et 2 apprentis
- 11 employés dans les comités départementaux : 2 administratives, 6 techniciens et 3 apprentis
- 25 employés par les clubs
- 13 auto-entrepreneurs

2) FORMATION DE JOUEURS

Le Parcours de Performance Régional est coordonné par Nathalie FORTUNY depuis le début de la saison 2021-2022. Ce parcours a pour objectif d'éditer le chemin de la performance en Occitanie à travers plusieurs groupes successifs : Détection (7-11 ans), Performance (11-21 ans : Pôle espoir d'Occitanie, Pôle National Sud, Structure Séniors associées). Il existe également un groupe Passerelle pour les enfants de 11-13 ans qui sortent de la détection et sont encore dans un processus d'apprentissage de l'entraînement.

• Le groupe Détection

La responsabilité du groupe a été confiée, au début de l'année 2018, à Nathalie FORTUNY. Elle est aidée lors des stages par Alexandra TEYSSIÉ (PSPPC), Christophe SIMON (ASM Gigean), Medhi REYNAUD (Pins Justaret TT), Félix COUTAUDIER (ASPTT Nîmes), Bérénice MARTEAU, Quentin FIGUIERE-FABRE, Matéo PAGEZE, Juliette GASQUEZ. Ce groupe comptait 16 jeunes nés entre 2013 et 2017 cette saison. Afin de pouvoir intégrer le groupe, les jeunes, les familles et le club s'engagent à travers une convention sur plusieurs points (nombre minimum d'heures d'entraînement par semaine, nombre de stages à l'année, comportement irréprochable...). Ils sont rassemblés sur un

maximum de 36 journées, ce qui représente environ 216 heures d'entraînement supplémentaires/année. La vocation de ce groupe est de venir ajouter des actions en plus de ce que propose le club pour ces jeunes.

- Le groupe Performance

Le Groupe Performance Régional est le complément du Groupe Détection et intègre progressivement les jeunes qui deviennent trop âgés pour poursuivre avec ce dernier. Son effectif global est de 32 jeunes appartenant aux catégories minimes, cadets et juniors. Deux stages régionaux sont programmés durant les vacances scolaires d'octobre et février représentant 48 heures d'entraînement supplémentaires/année.

En sus des stages régionaux, des CPS (élite départementale) sont organisés les mercredis ou samedis sur un certain nombre de sites.

- Le Pôle Espoir d'Occitanie a vécu historiquement, sa dernière année en appui sur des structures « en dur ». Le travail effectué ses dernières années permet aujourd'hui aux clubs supports d'être totalement autonomes sur la gestion de leur structure. La qualité de l'entraînement est présente sur place. À partir de la saison prochaine, le projet de haut-niveau va s'appuyer sur deux piliers : le suivi et le soutien d'un groupe de jeunes allant de Poussins à Juniors qui sont dans les meilleurs de leur année d'âge au niveau national et la labélisation de clubs qui souhaitent être reconnu « Structure d'Entraînement d'Occitanie » selon un cahier des charges prédéfini.

Paul MARTINEZ
Directeur Technique d'Occitanie

Statuts & Règlements 2023/2024



Au cours de la saison écoulée, il y a eu 215 mutations au total dont 136 ordinaires, sachant que 44 mutations ont été refusées, certaines concernant des transferts, d'autres qui n'étaient pas justifiées.

A noter qu'un club a fait appel de la décision de la commission pour 5 demandes de mutation simultanées et que l'appel a été rejeté par le Conseil de ligue.

Au niveau des clubs, nous avons recensé la création de l'entente Espalion - Marvejols (qui ne sera pas reconduite cette saison, le club de Marvejols n'étant pas réaffilié avant la date limite).

Et pour la prochaine saison 2024/2025, nous recensons la création de l'entente Reignac - Salviac et la dissolution de l'entente Gourdon - Prayssac.

Dans l'optique de la réforme de la gouvernance de la FFTT prévue en 2028, nous avons demandé une dérogation auprès de la FFTT pour modifier nos statuts et règlements afin d'anticiper cette réforme, notamment sur la composition du Comité Directeur.

Notre demande n'a pas été traitée et donc nous ne pouvons pas appliquer notre projet de gouvernance pour cette nouvelle olympiade.

Je tiens à remercier Thérèse pour la qualité de son travail et sa réactivité ainsi que les membres de la commission.

Je vous souhaite à tous une excellente année pongiste qui s'annonce florissante.

Jean-Claude TURCHETTI
Président de la Commission S&R

Conseil de l'Ordre du Mérite Régional - 2023/2024



Cette année nous avons fait sept propositions pour le **mérite fédéral**. Nous sommes dans l'attente des conclusions du Conseil de l'Ordre du Mérite Fédéral.

Pour ce qui est du **mérite régional**, ce sont au total **53 récipiendaires** (8 Or, 16 Argent, 29 Bronze) qui vont être récompensés (voir page suivante). Seuls **10 départements sur les 13** ont répondu à notre appel. Les autres, malgré plusieurs sollicitations y compris téléphoniques, n'ont proposé personne. Mais petit à petit le nombre diminue !

Pourtant l'attribution du mérite est utile à plus d'un titre : elle encourage les bénévoles qui pratiquent et enseignent notre discipline, les soutient par les instances départementales, permet aux nouveaux bénévoles d'encourager leurs initiatives, apporte et propage l'expérience qu'ont acquise les plus anciens au cours de leur carrière sportive, donne à l'ensemble de ces prérogatives le moyen de récompenser le travail qu'ils ont essayé d'accomplir.

Tout cela concourt au développement de notre discipline, au même titre que les actions des diverses commissions qui animent et font avancer le Tennis de Table en Occitanie. Nous ne saurions qu'inciter tous les départements à faire des propositions à l'avenir afin de mettre sur un même pied d'égalité tous les bénévoles de la Ligue.

Pour remédier à ce problème et améliorer le bon fonctionnement de cette commission, il avait été décidé de partager la gestion des propositions des comités départementaux :

- **François Turchetti** est le référent pour les CD 30, 31, 32, 34
- **Jean Claude Ducros** pour les CD 81, 82, 46, 48, 12
- **Jean-Bernard Dubarry et Michèle Maréchal** pour les CD 09, 11, 65, 66. Malheureusement Jean-Bernard atteint par un problème de santé a dû nous quitter, j'espère momentanément.

Le renouvellement des instances régionales devrait permettre d'étoffer la commission.

La commission a contacté chaque président de comités. Certains ont fourni le nom d'un responsable qui suivra les candidatures proposées aux référents du Conseil de l'ordre. Ceci se met en route à mon avis trop lentement.

Deux réunions de la commission ont eu lieu à Auch dont une pour l'attribution définitive des médailles.

La remise des médailles dans les comités est confirmée

La commission a répondu favorablement, il y a trois ans maintenant , à la demande de certains présidents de comité qui souhaitaient remettre ces médailles lors de leur AG départementale pour que les récipiendaires puissent profiter de leurs amis et personnalités locales et surtout, pour ne pas avoir à faire un long déplacement pour quelques minutes. De plus, ce moment en fin d'AG de ligue qui se veut convivial n'a pas la place qu'il mérite où on est souvent pris par le temps. D'un autre côté, c'est une remise de médaille régionale et elle aurait sa place dans ce contexte. Mais l'usage montre qu'ils avaient raison.

Ce mode de remise a satisfait tout le monde et nous l'avons définitivement reconduit.

Mérite Jeunesse et Sport

Nous rappelons que chaque Comité Départemental doit se rapprocher de sa DDCSPP pour obtenir les fiches de candidatures et faire des propositions.

Jean Claude DUCROS, Président COMR
François TURCHETTI, J. Bernard DUBARRY et Michèle MARECHAL, membre de la COMR

Distinctions et médailles du mérite

2023/2024

Mérite Régional

OR

CHEVASSUS-ROSSET Claire (MONTPELLIER TT)
DELORT Marc (ASC MONTAUDRAN)
GAUDEL Laurent (PPC LIOUJAS)
LEBRUN Stéphane (MONTPELLIER TT)
MARECHAL Michèle (TT CAMALES)
TIPLIE Michel (PING ST PAULAIS)
TEISSIER Christophe (ST CHRISTOL-LES-ALES)
THOMAS Stéphane (ASTT UCHAUD)

ARGENT

BALDASSARI Gilles (PEROLS PPC)
BARTHELEMY Dominique (ASPTT ALBI)
CALVET Jean-Claude (MONTPELLIER TT)
DISCHER Jean-Luc (CAUX TT)
DUFOUR François (CASTELNAU-LE-LEZ)
FABRE Jean-Marc (MONTADY- CAPESTANG)
FAPPANI Bruno (AMTT MEZE)
FAPPANI Elisabeth (AMTT MEZE)
FRANCOIS Yannick (ASTT UCHAUD)
GUIOT Ludovic (ASTT MANDUEL)
LALAGUE Laurent (ASPC NIMES)
LE ROGER David (COURNONTERRAL TT)
PERROTIN Eric (PRADES ST GELY TT)
RIFFAUD Gérard (CLERMONT-L'HERAULT)
URENA Stéphan (ASPTT SETE)
VALESCH Michel (BEDUER FAYCELLES)

BRONZE

ALIX Pascal (ARGELES TT)
BLANC Claude (PING ST PAULAIS)
BLANC Valérie (PING ST PAULAIS)
CAMY-DEBAT Alain (ASC AUREILHAN)
CLEIS Guy (CASTRES TTT)
CORD'HOMME Morgan (CA CASTELSARRASIN TT)
DUMAY Xavier (CAUX TT)
FERIN Pierre (ARGELES TT)
GIMENES Laurent (ASC AUREILHAN)
GRAGNON Aymeric (ES POUZAC)
KLELIFA André (PERPIGNAN SG TT 66)
LEBLOND Cyril (PEROLS PPC)
LE DUC Hoa (AV MONTBETON)
LEYMARIE Arthur (ES POUZAC)
LIGONNIERE Christian (ST FELIX DE LODEZ FR TT)
LOVATEL Marie (PING ST PAULAIS)
LOZANO Nicolas (ST JORY)
MARTINEZ Bernard (ASPTT NIMES)
MIROULET Pascal (CTT LOURDES)
MULET Henri-Claude (CASTELNAU-LE-LEZ)
MUNOZ Romain (LUNEL TT)
ONDARSUHU Patrice (RAQUETTE SEISSANNAISE)
RENAULT Benjamin (CASTELNAU-LE-LEZ)
RIGAUD Pascal (ST CHRISTOL-LEZ-ALES)
SALVETAT Johnny (REVEL LAURAGAIS)
TAILLEFER Franck (TT REIGNAC)
VANDENBERGHE Guy (VIC-EAUZE-GA TT)
VASSAS Frédéric (VILLENEUVE-LES-AVIGNON)
WOZNIAC Dominique (LE CRES-SALAISSON)

WACK
www.wsport.com **S P O R T**

TIBHAR 

 **helloasso**

Crédit  **Mutuel**